

# **CONDITIONS ET TARIFS**

Tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre 2021

# Sommaire

Sommaire	2
EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE	
VOTRE COMPTE	
OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLOTURERELEVES DE COMPTE	
TENUE DE COMPTE	3
BANQUE A DISTANCE	
INTERNET	4
PAR CORRESPONDANCE	
VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT	
VIREMENT	
PRELEVEMENTS/TIPCHEQUES	
ESPECES	
OFFRES GROUPEES DE SERVICES	5
GPA (Gamme des moyens de paiement alternatifsau chèque)	
IRREGULARITE ET INCIDENTS	
COMMISSION D'INTERVENTIONOPERATIONS PARTICULIERES	
INCIDENTS DE PAIEMENT	5
DECOUVERTS ET CREDITS	
CREDITS A LA CONSOMMATION PRET SUR GAGES	
MICROCREDIT	6
EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	
EPARGNE ET PLACEIVIENTS FINANCIERS	
PLACEMENT FINANCIERS	6
AUTRES SERVICES	
VENTES AUX ENCHERES DU SERVICE DES PRETS SUR GAGESVENTES AUX ENCHERES VOLONTAIRES	
ESTIMATION D'OBJETS D'ART ET DE BIJOUX	7
LOCATION D'ESPACES  MONNAIE COMPLEMENTAIRE SOL VIOLETTE	
POINT CONSEIL BUDGET	7
RESOUDRE UN LITIGE	7

# **EXTRAIT STANDARD DES TARIFS**

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

LISTE DES SERVICES	<u>PRIX EN EUROS</u>
Abonnement permettant de gérer ses comptes sur	Non proposé
l'internet	
Produit offrant des alertes sur la situation du compte par	Non proposé
SMS	
Carte de paiement internationale à débit immédiat	Non concerné
Carte de paiement internationale à débit différé	Non concerné
Carte de paiement à autorisation systématique	Non concerné
Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement	Non concerné
de la zone euro avec une carte de paiement internationale	
Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro	Non concerné
Frais de prélèvement	Gratuit
Commission d'intervention	Non concerné
Assurance perte ou vol des moyens de paiement	Non proposé

# **OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE**

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLOTURE	
Ouverture de compte	Gratuit
Clôture de compte	Gratuit
Modification de dossier	Gratuit
RELEVES DE COMPTE	
- mensuel	Gratuit
- annuel	Gratuit
- annuci	Gratait
Relevé de compte en ligne	Non disponible
TENUE DE COMPTE	
Frais de tenue de compte	Gratuit
Edition de duplicata	Gratuit
SERVICES EN AGENCE	
Retrait, dépôt sur le compte	Gratuit

# **BANQUE A DISTANCE**

INTERNET	
Ouverture de compte	Non disponible
Consultation de compte Epargne/Placement	Gratuit
Consultation de compte Prêt sur Gages	Gratuit
Paiement des prolongations Prêt sur Gages	Gratuit
PAR CORRESPONDANCE	
Ouverture de compte	Non proposé
Clôture de compte	Gratuit
Envoi de relevé de compte	Gratuit
Paiement des prolongations de Prêt sur gages par carte bancaire et téléphone	Gratuit
Avis de bonis≥15 euros	Frais d'affranchissement prélevés sur le boni <sup>1</sup>

# **VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT**

CARTES	
	Pas de délivrance de carte bancaire
Paiement par carte au guichet du Crédit Municipal	Gratuit
VIREMENT	
Virement d'un compte externe vers un compte interne	Gratuit
Virement d'un compte interne vers un compte externe	Gratuit
PRELEVEMENTS/TIP	
	Non concerné
CHEOUES	
	Pas de délivrance de chéquier
<b>ESPECES</b>	
Versement et retrait en espèces	Maximum 3 000€ (op. de prêt sur gages) Maximum 1 000€(autres opérations)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf. Art. D.514-21 du Décret n° 2008-1402 du 19 décembre 2008

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cf. Décret n° 2016-1985 du 31 décembre 2016 pris pour l'application de l'article L. 112-6 du Code Monétaire et Financier relatif à l'interdiction du paiement en espèces de certaines créances

## **OFFRES GROUPEES DE SERVICES**

GPA (Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque)

Non concerné

# **IRREGULARITE ET INCIDENTS**

COMMISSION D'INTERVENTION	
	Non concerné
<u>OPERATIONS PARTICULIERES</u>	
	102.0
Frais par avis à Tiers Détenteur	102€
Frais par saisie-attribution	102€
Frais par oppositions administratives	102€(Le montant des frais afférents à une
	opposition administrative est égal à 10% du
	montant dû au Trésor Public et plafonné à 102€)
Frais d'actes et contentieux (Crédits)	8% du Capital Restant Dû
INCIDENTS DE PAIEMENT	
Frais de rejet de prélèvements	Gratuit

## **DECOUVERTS ET CREDITS**

CREDITS A LA CONSOMMATION PRET SUR GAGES			
Durée: 6 mois	Taux mensuel	Tour or much	TAEG*
TAUX D'INTERETS	raux mensuer	Taux annuel	IAEG*
Prêts inférieurs à 100 €	0,00%	0,00%	2,01%
Prêts de 101 €à 3 000 €	0,90 %	10,80 %	13.21%
Prêts de 3 001 €à 6 000 €	0,60 %	7,20 %	9,41%
Prêts supérieurs à 6 000 €	0,20 %	2,40 %	4,45%
*dont frais de garde et d'assurance semestriels	1 %	du capital prêté	
Pénalité pour paiement tardif d'intérêts	3,00 % du capital prête		8 mois)
Frais de correspondence	15	€ par contrat 5 €	
Frais de correspondance	Duâta ayun áni ayuna à 1004		
Frais pour retrait de vente <sup>4</sup>	Prêts supérieurs à 100 <sup>‡</sup>	€ 15 € pa	r contrat
Frais de garantie	Un droit de garantie d lors qu'au moins un d bénéficié de l'apposition	objet faisant partie	

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Non assujetti à la TVA – Art. 256 B du Code Général des Impôts

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Concerne les gages retirés **15 jours** et moins avant la date de vente

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Non assujetti à la TVA – Art. 256 B du Code Général des Impôts

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Non assujetti à la TVA – Art. 256 B du Code Général des Impôts

#### **Exemples:**

• Montant du prêt : 100€

Contrat de 6 mois : intérêts simples : 0 €- frais de garde et d'assurance : 1 €- Coût

total :1 €

• Montant du prêt : 1 000 €

Contrat de 6 mois : intérêts simples : 54 €- frais de garde et d'assurance: 10 €-

Coût total : 64.00 €

• Montant du prêt : 10 000 €

Contrat de 6 mois : intérêts simples : 120 €- frais de garde et d'assurance : 100 €

- Coût total : 220 €

**MICROCREDIT** 

TAEG: 3 %<sup>7</sup>

Montant: Minimum: 300€ Maximum: 3 000€

Durée : De 6 à 36 mois maximum

Frais de dossier : Néant

**CREDITS IMMOBILIERS** 

Non proposé

## EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS<sup>9</sup>

EPAR	BAN	CAIRE

Livret d'Epargne Solidaire 0.20% bruts/an

## PLACEMENT FINANCIERS

Compte à Terme Solidaire 12 ou 24 mois CAT 12 mois : 0.10% bruts/an

CAT 24 mois: 0.15% bruts/an

# ASSURANCES ET PREVOYANCE Non proposé

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup>Pour certaines communes, le taux de 3% est ramené à 0% du fait de la prise en charge des intérêts par la ville ou le CCAS.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Jusqu'à 5 000 €dans certains cas particuliers laissés à l'appréciation du Crédit Municipal de Toulouse

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup>Encours maximum par client : 100 000.00€

## **AUTRES SERVICES**

<u>VENTES AUX ENCHERES DU SERVICE DES PRETS SUR GAGES</u>		
La vente se fait au comptant.		
Frais acheteur	16.40% TTC en sus de l'adjudication à la charge de	
	l'acquéreur	
Frais vendeur (dont ventes volontaires)	Frais sur préparation de vente : 5% de l'adjudication (en cas	
	de bonis)	

## ESTIMATION D'OBJETS D'ART ET DE BIJOUX

Estimation	Gratuit

LO	CA	T	ONI	D'ESI	PACES
				-1.02	

Frais de location	450€HT/ jour
Frais forfaitaires	60€HT pour 2 jours, 10€HT par jour supplémentaire

#### GARANTIE DES METAUX PRECIEUX

Frais d'apposition du poinçon sur les	8€/ HT <sup>11</sup>
métaux précieux	

## MONNAIE COMPLEMENTAIRE SOL VIOLETTE

Adhésion	5€- 15€- 20€(en fonction de la capacité de paiement)
Echange euros/sols	1€= 1 sol
Frais d'échange sols/euros	5%
Frais de Fonte ( sols de + de 3 mois)	2%

POINT CONSEIL BUDGET		
Etude et conseils financiers	Gratuit	
Aide au montage des dossiers de surendettement et rétablissement personnel	Gratuit	
Aide au suivi des plans de surendettement	Gratuit	

## **RESOUDRE UN LITIGE**

Le Crédit Municipal veille à apporter à ses clients la meilleure qualité de service et veille à ce que toutes les insatisfactions et tous les dysfonctionnements qui pourraient advenir, puissent trouver une solution rapide.

Si vous souhaitez poser une question, exprimer un problème ou une insatisfaction, votre chargé de clientèle est votre interlocuteur privilégié.

Si aucune solution satisfaisante n'a pu être trouvée, vous pouvez vous exprimer auprès du service réclamations, qui vous répondra de manière adaptée :

- par courrier : Crédit Municipal de Toulouse, Service Réclamation, 29 rue des Lois BP 10603, 31006 TOULOUSE cedex.

Suite à ce courrier, si aucune réponse ne vous apporte satisfaction et sous réserve d'éligibilité de votre demande, vous pouvez saisir par écrit le Médiateur en exposant votre demande à l'adresse suivante : Médiateur de la consommation, Société Médiation Professionnelle, 24 rue Albert de Mun -33000 Bordeaux -www.mediateur-consommation-smp.fr.

La procédure est gratuite pour le client, la rémunération du médiateur étant à la charge du Crédit Municipal. Le client conserve en revanche la charge de ses propres frais, notamment de déplacement, de production et d'envoi de pièces justificatives.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Service réservé aux professionnels